

Voici le texte de l'inscription gravée sur la table supérieure, qui a trait au transfert du Consulat dans la maison de la Couronne :

D. Æ. O.
 ET OPT. CIVIVM LIBERALITATE VOTQ. COMMVNI
 IN HANC (3) PVBLICÆ REI CONCILIVM FELICITER
 TRANSLATVM
 ANNO CID IOC IV
 INL. PH. DE LA GVICHE IN HAC PROV. GVB. GENERALI
 ART. HENRI DE LA SALE PRÆF. MERCATORVM
 P. POLAILLON T. BARTHOLY V. RICHARD ET C. NOIRAT
 COSS.

Au Dieu éternel, tout-puissant. C'est par la libéralité des notables et d'après le vœu de tous les citoyens que dans cette maison a été heureusement transféré le siège des délibérations communes, en l'an 1604. Illustre Philibert de la Guiche étant gouverneur de la Province ; Arthur-Henri de la Sale, prévôt des marchands ; Pierre Pollaillon, Thomas Bartholy, Vincent Richard et Charles Noirat, échevins.

L'inscription gravée sur la petite table inférieure se rapporte à l'érection du buste du roi Henri IV. En voici le texte :

SVB EOD. AVG.
 D. D'HALINCOURT PROV. PRÆS.
 M. A. CAMVS, PRÆF. MERC. F. CLAPISSON,
 F. GRIMO, M. SEVE, L. PARADIS, COSS. LVGD.
 QVOD GYPSEVM INVENERANT ÆREVM RELINQUANT
 ANNO M. D. C. IX.

(3) *Hanc* et non pas *Hoc* comme l'a donné Montfalcon. Voir : *Le Nouveau Spon*, p. 346 ; *Lugdunensis historiae monumenta*, p. xx de l'épi-